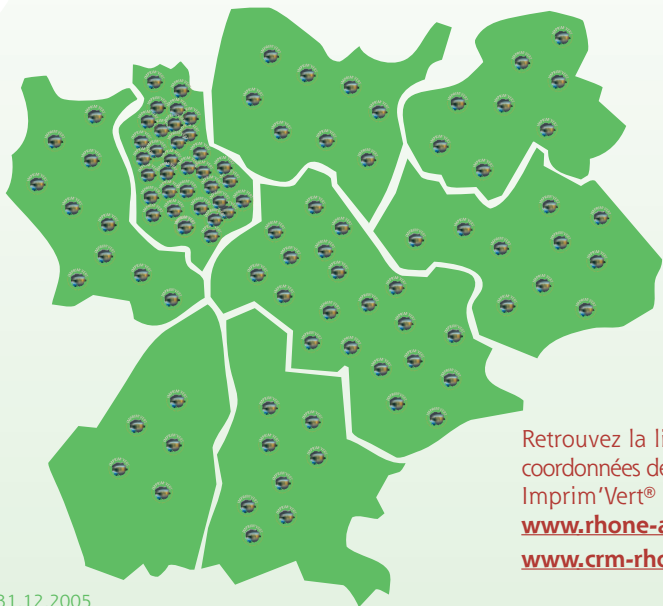




Proches de vous et à l'écoute de vos besoins,
Plus de 100 imprimeurs Imprim'Vert®
 en Rhône-Alpes*



Retrouvez la liste et les coordonnées des imprimeurs Imprim'Vert® sur les sites :
www.rhone-alpes.cci.fr
www.crm-rhonealpes.fr

* liste au 31.12.2005



les **Chambres de Commerce et d'Industrie Rhône-Alpes**



Pour concilier

une démarche éco-citoyenne

et

des travaux d'imprimerie de qualité et compétitifs

Document imprimé par un imprimeur Imprim'Vert®

Mr Jean-Marc BRUN, responsable communication de la Ville de Chambéry

“Pourquoi j’ai choisi un imprimeur Imprim’Vert® ?

« Nous avons lancé un appel d’offre pour la fabrication de notre magazine municipal (30 000 x 10 parutions / an, 48 à 52 pages) demandant des garanties précises sur le respect de critères environnementaux ; sur 9 réponses 3 étaient Imprim’Vert® et présentaient des réponses claires et vérifiables, répondant à nos exigences. Il a donc été nettement plus facile de faire un choix éclairé parmi ces 3 offres qui conféraient de bonnes garanties pour leurs rejets. En effet, c’est nous collectivités locales, qui devons assumer sur nos territoires, les conséquences de pratiques non respectueuses ou non réglementaires sur l’air, l’eau, les sols ou le flux de déchets. »

Les imprimeurs Imprim'Vert®
 vous apportent
 une réponse



Pour en savoir plus sur Imprim'Vert®, contactez votre **Chambre de commerce et d'industrie** ou votre **Chambre de métiers et de l'artisanat**, ou encore leurs animateurs régionaux :

■ — **CRCI Rhône-Alpes**
 Coralie Bélécard, tél. 04 72 11 43 17
 belicard@rhone-alpes.cci.fr

■ — **CRMA Rhône-Alpes**
 Laurent Caverot, tél. 04 72 44 15 61
 caverot@crm-rhonealpes.fr



Imprim'Vert®
 bénéficie du
 soutien de :



Imprimer un document n'est pas neutre pour le milieu naturel



3 bonnes raisons d'intégrer des critères environnementaux dans vos consultations et commandes

- ✓ Effectuer des achats responsables* qui préservent l'environnement,
- ✓ Renforcer les valeurs éco-citoyennes de votre collectivité, administration ou entreprise et les faire connaître en apposant la marque Imprim'Vert® sur vos documents,
- ✓ Favoriser l'implication des imprimeurs dans une démarche environnementale.

*Le nouveau code des marchés publics vous permet d'intégrer des critères environnementaux dans vos appels d'offre.

Une solution

- — **Les imprimeurs "Imprim'Vert®" vous garantissent une élimination des déchets dangereux conforme aux exigences réglementaires.**

Votre imprimeur veut s'engager dans une démarche environnementale et devenir Imprim'Vert®, les Chambres consulaires le conseillent et l'accompagnent (voir contacts au dos)



■ — Les imprimeurs s'engagent

En éliminant les révélateurs et fixateurs de films et de plaques, les solvants usagers, les boîtes d'encre vides et les résidus d'encres, les chiffons souillés, les Imprimeurs "Imprim'Vert®" contribuent directement :

- à la **protection de la ressource en eau** évitant la pollution des milieux naturels et des réseaux d'assainissement,
- à la **diminution de la pollution atmosphérique** en prévenant notamment l'évaporation des solvants, et indirectement :
- au **respect des filières de traitement des déchets** en ne saturant pas la filière des ordures ménagères.

■ — Imprim'Vert®, une garantie de qualité

Des filières de traitement de déchets conformes à la réglementation. Une charte d'engagement signée par chaque imprimeur. Un contrôle annuel du respect des engagements.

■ — Imprim'Vert®, une marque en évolution

Dès 2007, le traitement des eaux de mouillage fera également partie des critères à respecter.